

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 24 juin 2024

Participants :

Monsieur Février, Maire de la commune, Madame Izoulet, adjointe au maire. Madame Malgouzou, Directrice de l'école. Madame Anselme, directrice ALSH et TAP (association Familles Rurales). Mesdames Feyt, Lavergne, Noygues, Paramelle, Peyrou, professeures des écoles. Monsieur Mouradoff, professeur des écoles. Madame Claudie Momboisse, ATSEM. Mesdames Alberghi Marie, Chantelauze Céline, Couffrant Nina, Falies Laeticia, Gauzins Cécile, Lac Sophie, Pechoultras Anne-Sophie, , représentantes des parents d'élèves.

Excusés : *Madame Pluyaud, Inspectrice de l'Education Nationale. Madame Yborra, Déléguée Départementale de l'Education Nationale. Mesdames Bachellerie, Dabertrand, Patural-Loubeyre, Penou, Mr Theil professeurs des écoles à Saint-Mamet-La Salvetat. Mesdames Crapez Eve, Ricard Virginie, Teysriere Nadia, représentantes des parents d'élèves.*

Secrétaires de séances : Mmes Alberghi, Lavergne et Paramelle.

Lecture par Mme Malgouzou de l'accusé de réception du procès-verbal du deuxième conseil d'école, rédigé par Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale (cf. annexe).

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place

Dix **PPRE** (Plan Personnalisé de Réussite Educative) ont été présentés aux familles. Ils ont permis d'accompagner chaque enfant concerné individuellement. Il s'agit d'aider l'élève à maîtriser le niveau attendu du socle de connaissances et de compétences.

Les prises en charge par le **RASED** se sont poursuivies. Pendant l'année scolaire, les élèves ont pu bénéficier de l'aide du RASED, soit :

- avec un suivi de la maîtresse E : aide spécialisée à dominante pédagogique
- ou un suivi de la maîtresse G : aide spécialisée à dominante rééducative
- ou l'établissement d'un bilan psychologique.

Suite à ces différentes interventions, nous avons constaté des progrès notables.

Trois **équipes éducatives** ont permis de faire émerger une problématique autour des élèves concernés (capacités et compétences scolaires, comportement) et de mettre ainsi en place les actions, les aides ou les demandes d'aides extérieures nécessaires. Ces dernières contribueront à améliorer la situation de ces élèves.

Pour les élèves reconnus par la MDPH, neuf équipes de suivi de scolarisation (**ESS**) ont élaboré un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Ce dernier définit le déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers des enfants concernés. Il précise également les aménagements matériels ou accompagnement humain nécessaires (besoin de la présence d'un AESH). Pour la plupart d'entre eux, ce dispositif leur a permis de progresser en respectant leur rythme. Pour d'autres, il a été élaboré au dernier trimestre de cette année et prendra effet à la rentrée prochaine.

b) Bilan des actions cycle 3 et de la liaison GS / CP

Actions cycle 3 : une action de liaison avec le Collège a été mise en place sur chaque trimestre :

- préparation du cross avec les élèves de 3^{ème},
- journée organisée au Collège avec la prévention Montagne avec les élèves de 6^{ème},
- projet mythologie : les élèves de 4^e et 3^e latinistes, accompagnés de leur professeure Mme ISCHARD, ont présenté à l'école (sur deux demi-journées) des tableaux et des scènes de mythologie aux élèves de CM1 et CM2.

L'équipe enseignante souhaite poursuivre cette liaison sur les mêmes modalités.

Liaison GS / CP : Actions communes :

- Aménagement d'activités avec les élèves de GS et les CP : participation à des spectacles et sorties (piscine d'Aurillac, Lascelles, randonnée au Lioran...)
- Organisation de temps où les GS de la classe de MS/GS se sont rendus dans la classe de GS/CP pour connaître la classe, les adultes et commencer à y prendre des repères
- Les élèves de CP ont lu un album aux enfants de GS de la classe de GS/CP
- Séquences organisées avec l'ensemble des élèves de GS : accueil du matin, décloisonnement tous les débuts d'après-midi
- Exploitation des mêmes albums (jeu littéraire) : « Narramus », albums sur le thème de la piscine...
- Projets élaborés avec les mêmes supports (jeux, méthode des alphas...)
- Transmission de supports et outils pour favoriser la continuité : cahier de parcours culturel, cahier de réussites...
- Même fonctionnement de classe : rendez-vous annuel avec chaque famille en milieu d'année

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions du projet d'école

L'équipe enseignante a poursuivi les actions présentées dans le projet d'école (actions qui émanaient de l'évaluation d'école) :

Actions du projet d'école		Bilan Observations
Harmonisation des pratiques pédagogiques	<p>Objectif : Harmoniser les outils didactiques, les progressions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'outils communs (ex : cahier de liaison, cahier de parcours culturel, cahier de vie, manuels...) • Harmonisation des pratiques de classe (même couleur pour encadrer le verbe par exemple...) • Formation commune : plan français qui a permis d'établir une progression en production d'écrits sur les cycles 1 et 2. 	Cette harmonisation facilite les apprentissages.
Sensibilisation des élèves et autres usagers aux différentes mobilités (permis piétons) pour la sécurité des élèves	<p>Objectif : Avoir un comportement adapté face aux dangers de la vie quotidienne (sécurité domestique et routière, premiers secours).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves de CE1 et CE2 ont été initiés aux dangers de la route. Nous remercions la prévention MAIF (qui a fourni les livrets piétons aux élèves, la fiche de passation de l'examen et des affiches), et la gendarmerie pour la passation et la validation de cet examen (le mercredi 19 juin). Une cérémonie de remise des diplômes a été organisée à la mairie le 	Tous les élèves ont validé le permis piéton.

	<p>vendredi 21 juin après-midi. Nous remercions la municipalité pour sa participation active.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves de CM2 ont travaillé sur les risques majeurs en utilisant des jeux adaptés, prêtés par la Prévention MAIF. Nous remercions Mme YBORRA, déléguée MAIF pour son intervention. • Initiation à la sécurité routière à destination des élèves de la GS au CM2 le lundi 17 juin. Nous remercions le Major BARTEN (gendarmerie) pour son intervention. • Initiation pour les élèves de CM2 aux gestes de premiers secours à l'aide de petites saynètes menées avec leur enseignant. 	<p>Les élèves ont pu découvrir les différentes catégories de risques majeurs. Les élèves appréhendent plus efficacement le code de la route ; pour les CM2 apprentissage des gestes de premier secours.</p>
<p>Valorisation des projets pédagogiques et des productions des élèves</p>	<p>Objectif : Valoriser les productions des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposition des travaux des élèves en fin d'année dans le cadre de la fête de l'école • Articles dans le bulletin municipal • Projet « Ecole en chœur » pour les classes de CE1 et de CE2 : participation au FEE au théâtre d'Aurillac et concert à l'église de St Mamet La Salvetat <p>Objectif : Etablir un contact positif entre les familles et l'école par le biais d'outils de communication privilégiés : le cahier de parcours culturel, le cahier de vie, la webradio et l'ENT Beneylu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'articles par les élèves pour les supports ci-dessus. 	<p>Implication renforcée des élèves dans les différents projets proposés.</p>
<p>Parcours de l'élève et continuité dans les liaisons inter-cycles Aménagement d'un parcours progressif pour l'entrée au Collège</p>	<p>Objectif : Renforcer les actions de liaison entre l'école élémentaire, l'école maternelle et le collège.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liaison GS/CP : cf. ci-dessus. • Liaison avec le Collège : cf. ci-dessus. 	<p>Ces actions permettent aux élèves de se rassurer tout au long de leur parcours scolaire.</p>
<p>Engagement citoyen des élèves, acteurs et responsables</p>	<p>Objectif : Développer le sens de la citoyenneté et de la coopération chez tous les enfants, devenir acteur de son cadre de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Regroupements sportifs : randonnée... • Initiation au rugby pour les classes de MS/GS, GS/CP, CM1 et CM2 avec une séance découverte organisée par Kelly LAGAT que l'équipe enseignante remercie. • Organisation de conseils d'élèves • Projet « Ecole en chœur » (voir ci-dessus) 	<p>Les échanges entre élèves sont de meilleure qualité et contribuent à l'amélioration du climat scolaire.</p>
<p>E3D - École / Établissement en démarche de développement durable</p>	<p>Objectif : Fédérer les actions existantes en lien avec l'éducation au développement durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention de la Prévention Maif sur la préservation de l'eau pour les élèves de CM1 (gestion de l'eau au quotidien, préservation de l'eau potable et de la qualité de l'eau...) • Interventions du CPIE sur la biodiversité pour les classes de CE1 et CM1. • Tri des déchets dans les classes avec des poubelles bien identifiées. 	<p>Les élèves s'impliquent davantage dans les préoccupations de la société actuelle et future et développent des actions citoyennes et éco responsables notamment au sein de leurs familles.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Projet jardin en collaboration avec Christophe LESCURE (cuisinier de la collectivité) que l'équipe enseignante remercie. 	
--	--	--

b) Bilan des actions des projets de classe

Toutes les actions annoncées lors du premier conseil d'école ont été menées. Seule l'intervention du CPIE sur le thème des « insectes » prévue pour les élèves de MS, GS et CP n'a pu avoir lieu en raison de la météo.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Le troisième exercice incendie n'était pas annoncé.

Maternelle : les enfants ont évacué rapidement. L'alarme (voix + sonnerie) a été entendue dans la classe de GS/CP (porte ouverte). Les autres classes de maternelle n'étaient pas présentes dans l'établissement (TPS/PS : jardin de l'école ; MS/GS : médiathèque).

Elémentaire : Une classe se trouvait dans la cour et n'a pas entendu l'alarme (a évacué en voyant les autres classes le faire). Deux autres classes avaient la porte ouverte et ont évacué après avoir entendu l'alarme (voix + sonnerie). Une autre classe avait la porte fermée et a évacué (a entendu la sonnerie mais pas la voix la précédant). Tout le monde a évacué dans le calme et rapidement.

Les exercices « incendie et PPMS » se sont déroulés dans de bonnes conditions (évacuation rapide et efficace des élèves lors des évacuations ; confinement respecté lors de l'exercice PPMS), hormis le fait que l'alarme est inefficace lorsque les enfants sont dans la cour de l'élémentaire (deuxième et troisième exercice incendie).

La municipalité a demandé un devis pour un retentisseur d'alarme au rez-de jardin et un bouton de déclenchement du PPMS à la cantine.

b) Bilan financier de la coopérative et des actions municipales

Le montant de la subvention de la mairie se calcule au mois de janvier (106 élèves scolarisés à cette date). Pour l'année 2023-2024, elle s'élève à 56€ par enfant scolarisé.

La mairie versera prochainement cette subvention à l'OCCE, soit 5936 € (déduction non faite des commandes de rentrée, payées directement par la mairie). Ce budget est destiné à changer les manuels, à faire un réassort du matériel de papeterie, des fichiers, des jeux éducatifs, du matériel pédagogique...

Informations diverses :

- L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour l'achat des dictionnaires pour les élèves de la classe de CE1/CE2.
- La mairie confirme sa volonté d'équiper l'école avec la fibre. Un devis est en cours d'élaboration.
- Suite à l'expertise de l'Agence Technique Départementale « Cantal Ingénierie et Territoires », qu'en est-il de la possibilité de renouveler les ordinateurs qui sont reliés aux TBI ? Suite à des pannes répétées au niveau de certains TBI, Cantal Ingénierie préconise de réfléchir à un futur remplacement des TBI défectueux.

Mme Izoulet a demandé un inventaire global du matériel informatique à CIT (le dernier datant de 2020). Concernant les ordinateurs des élèves, les deux malles informatiques (Lenovo et HP) sont utilisées régulièrement. Concernant les ordinateurs des professeurs des écoles (reliés aux TBI), CIT préconise de les changer tous les 7 ans (les PC actuels ont 8 ans). Des devis ont été demandés.

Concernant les TBI, la société préconise d'utiliser les TBI des salles non - occupées ou peu utilisées. L'équipe enseignante répond qu'un échange avec la classe RASED et l'ancienne salle de garderie pourrait être envisagé.

c) Préparation du bureau des élections pour l'année 2024-2025

Concernant l'élection des représentants de parents d'élèves en octobre 2024, il sera peut-être possible de voter par voie électronique. Les écoles proposeront un accès internet et un accompagnement par un enseignant pour ceux qui en seraient empêcher.

Pour valider ce dispositif, le conseil d'école doit être consulté : « êtes-vous favorables à un vote électronique pour élire les représentants de parents d'élèves sous réserve de la possibilité de voter électroniquement ? »

Validé à l'unanimité.

IV) Organisation de la rentrée 2024-2025

a) Structure de l'école

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 2 septembre 2024. La fermeture de classe, pour la rentrée 2024, engendre le départ de Madame SAINT ANDRE. La répartition des élèves se fera sur 6 classes au lieu de 7.

A ce jour :

- 15 C.M.2 (passage en 6^{ème}) + 1 CM1 et 1 CP quittent l'école.
- Inscription d'1 futur CM2 pour la rentrée.
- 11 enfants seront scolarisés en TPS/PS.

L'organisation des classes est sous la responsabilité de l'équipe enseignante et est susceptible d'être modifiée en fonction des nouvelles inscriptions à la rentrée :

Groupe scolaire Saint-Mamet-La Salvétat :

Classe	T.P.S / P.S.	M.S.	G.S. / C.P.
Effectif	1+10	15	6+10
	11	15	16
Enseignant(e)	Corinne MONTIL ATSEM : Marie-Christine MARTIN	Sandrine MALGOUZOU + Stéphanie LAVERGNE : 1 jour et demi ATSEM : Claudie MOMBOISSE	Sylvie PARAMELLE + 1 complément mi-temps ATSEM : Karine PUECHBROUSSOU

C.E.1 / C.E.2	C.M.1	C.M.2
8+15	18	18
23	18	18

Isabelle NOYGUES	Nadège FEYT	Alexis MOURADOFF + 1 complément 1 jour et demi
---------------------	-------------	---

Les listes des classes ne seront affichées que le jour de la pré-rentrée car il peut y avoir des changements dans l'été en fonction des arrivées ou des départs d'élèves.

Suite à la fermeture d'une classe, une réorganisation des locaux est à envisager : Madame NOYGUES restera dans sa classe actuelle avec des CE1/CE2 et investira la classe de CE2 les après-midis pour les décroissements avec Mme MONTIL.

Nous tenons à remercier la municipalité pour sa réactivité concernant les petits travaux réalisés tout au long de l'année.

Pour la rentrée scolaire prochaine, serait-il possible de :

- Installer les chambres à air à toutes les tables des classes actuelles de CE1 et CE2 et équiper les chaises de balles de tennis. Un appel est fait ce jour aux familles qui pourraient fournir à l'école des chambres à air usagées de vélos et des balles de tennis.
- Mettre à disposition une personne, le matin de la rentrée (lundi 2 septembre) pour comme chaque année régler les tables à hauteur des élèves (CP/CE1/CE2)
- Coller dans la salle de motricité les plaques de contre-plaqué sur le mur qui sont mal fixées.

Remarques concernant la structure du bâtiment :

- fissure au sol perpendiculaire à la cour de maternelle visible à l'intérieur (au niveau des toilettes de la maternelle) et sur le mur à l'extérieur : M. Le Maire précise qu'il n'y a rien à faire pour cette fissure, le bâtiment « travaille ». L'architecte n'est pas inquiet par rapport à cela.
- Fissure côté extérieur (zone humide) du mur de la cour de récréation de l'élémentaire.

Comme s'était engagée l'équipe enseignante sur une prise d'informations concernant une idée émise par les représentants de parents d'élèves de création d'une classe de langue (plus particulièrement centrée sur l'anglais), idée très fortement soutenue par la Mairie dans un souci d'augmenter l'attractivité de l'école, l'équipe enseignante fait un retour sur ce sujet. Le projet comme souhaité par les représentants de parents n'était pas envisageable. L'équipe enseignante a par contre fait le choix du projet EMILE au vu de l'apport pédagogique pour les élèves.

EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère) est un dispositif pédagogique qui prévoit l'enseignement d'une partie d'une discipline en langue étrangère (l'équipe enseignante a fait le choix de l'anglais). L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir des compétences linguistiques pratiques en étant immergés dans une situation de communication authentique.

Pour la rentrée prochaine, l'Education Nationale s'est engagée à mettre à la disposition de l'école un assistant anglophone sur quelques mois de l'année scolaire. L'intervention d'un professeur de collège au CM2 serait également souhaitée mais ces interventions se décident après la rentrée scolaire.

Les classes de Mmes FEYT, NOYGUES et de Mr MOURADOFF pourraient participer à ce projet. L'année 2024-2025 sera une année test pour ce projet.

b) Organisation de l'accueil des élèves en PS

Une visite des locaux est organisée mercredi 28 août 2024 pour les futurs élèves de TPS et PS. Une permanence pour les inscriptions sera tenue mercredi 28 août de 16h00 à 18h30.

Questions des représentants des parents d'élèves

« Est-ce que pour le jour de la rentrée les parents des élèves de maternelle (PS MS GS) peuvent accompagner leurs enfants jusqu'à la classe ? »

Après information prise auprès de l'Inspection. Voici la réponse qui nous a été faite :

« Oui, ce serait possible pour le jour de la rentrée. Il faudrait par contre filtrer à l'entrée au portail, trouver quelqu'un qui vérifie que seuls les parents entrent avec leurs enfants, pas de personnes inconnues. »

« Serait-il possible de désigner une personne référente du périscolaire, pour faire en sorte que l'information circule mieux entre tous les interlocuteurs (école/familles/périscolaire) ?

En cas de problème rencontré par un enfant sur l'ensemble des temps (comportement, harcèlement), il serait utile qu'une personne représentant le périscolaire puisse recevoir les parents (sur rendez-vous, par exemple) ou soit habilitée à assister aux réunions que le personnel enseignant est susceptible d'organiser avec les parents. »

Mme Izoulet préfère que tous les personnels soient au courant. M. Le Maire souhaite que l'information circule. M. Le Maire précise qu'il a été demandé à l'école que les informations soient partagées avec le personnel périscolaire.

La directrice précise qu'en fonction de la nature des réunions, il n'est pas forcément possible de convier les personnels du périscolaire.

Par exemple, pour une ESS c'est le maître référent qui organise et donc invite les participants. L'ESS n'a pour vocation que de s'occuper du temps scolaire. Si l'enfant a un ou une AESH sur le temps scolaire et périscolaire, c'est l'AESH qui est le plus souvent invité mais toujours sur appréciation de l'enseignant référent.

De même pour des réunions avec du personnel de soins, c'est au service de soin de décider des personnes à inviter.

Dans le cas des réunions organisées par l'école, l'équipe juge de la pertinence des personnes à inviter.

M. Le Maire considère que nommer une personne référente est peu efficace car elle devra ensuite partager avec l'ensemble des personnels. La tâche n'est pas facile. Mme Malgouze ajoute qu'au niveau de l'équipe enseignante, cela fonctionne très bien qu'une personne centralise les informations et les diffuse dans l'équipe. M. Le Maire préférerait que l'ensemble de son personnel assiste à ces réunions. L'équipe enseignante insiste sur le fait qu'une telle organisation n'est pas réalisable.

Mme Alberghi précise à nouveau la question : avoir une personne référente est important pour les familles afin qu'elles aient des informations sur ces temps périscolaires (sans forcément parler de problème). Elle signale que le seul retour sur ces temps est la parole de son enfant. Cette personne permettrait de mettre de la distance et de l'objectivité dans ces propos. Tous les personnels œuvrant sur ce temps-là pourraient avoir un référent, qui deviendrait l'interlocuteur privilégié.

Mme Anselme ajoute qu'il a été proposé de faire une réunion mensuelle entre la directrice et les TAP. Pourquoi ne pas y associer un référent périscolaire ? Elle propose également de créer une adresse mail spéciale pour le périscolaire.

Mme Alberghi demande s'il ne serait pas pertinent de nommer une personne en charge de cette boîte mail. M. Le Maire ne souhaite pas procéder ainsi car cela impliquerait la création d'une procédure.

M. Le Maire est favorable à l'idée d'une boîte mail. De plus, les familles doivent s'adresser directement au personnel du périscolaire le plus concerné ou bien ne pas hésiter à utiliser le cahier de liaison.

Mme Alberghi, en tant que membre du bureau de Familles Rurales Entre Cère et Rance, annonce les changements pour l'an prochain : Mme Anselme devient coordinatrice et Marylène Frontil devient responsable des 3-11 (référente TAP) et participera désormais au Conseil d'école à la place de Sandrine Anselme.

Mme Anselme en profite pour remercier la mairie, l'école et son équipe d'animation pour ces 10 années d'intervention.

M. Le Maire précise que la mairie de Saint-Mamet est une des rares qui souhaite poursuivre le fonctionnement des TAP malgré l'abandon de la subvention de l'Etat pour les TAP.

M. Février considère le projet EMILE positif pour l'école.

Il propose de réaliser la cérémonie de remise des dictionnaires des élèves de CE1/CE2 à la mairie début octobre. Ce sera l'occasion de visiter les lieux, de se rendre dans la salle du conseil pour les questions des élèves et même d'organiser le vote des CE2 pour le Conseil Municipal des Jeunes ce jour-là. La mairie se chargera de rapporter les dictionnaires des élèves à l'école et organisera un goûter à cette occasion. L'idée est lancée également pour les CM. L'équipe enseignante valide cette proposition.

Clôture du conseil d'école à 19h45.

Mme MALGOUZOU



Mmes PARAMELLE et LAVERGNE



Mme ALBERGHI

